

*PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE*  
*DU CONSEIL MUNICIPAL DES BOUCHOUX*  
*du 31 JUILLET 2026*

**Présents** : GRENARD Jérôme, HERNANDEZ Philippe, HEURTIER Isabelle, Karine JEANTET PROST, PONCET Michaël, SAINT-OYANT Claude, THOMAS Thierry.

Edwige PONCET, suppléante,

**Secrétaire de séance** : PONCET Michaël

**Excusé e**: PORCHERET Maxie  
Francoise Raffin donne pouvoir à Karine JEANTET PROST  
LAHU Maxime  
Marie-Hélène Comby  
Stéphane VUAILLAT, suppléant

**Absent** :

**Ordre du jour** :

Approbation du Procès-Verbal du 25 juin 2026

1. Finances
    - a. Décision modificative budget principal
    - b. Budget photovoltaïque : versement de l'investissement au fonctionnement
    - c. Avance budgétaire pour le SIVOS
  2. Forêt
    - a. Vente de bois vert
    - b. Expérimentation scolytes
  3. Désignation délégués PLUI
  4. Sécurité du domaine Nordique des Hautes Combes : participation de la commune à la commission
- Questions diverses
- Restriction d'eau
  - Plan communal de sauvegarde

**Ouverture de la séance à 19 h05**

Approbation du procès-verbal du 25 juin 2026

Après présentation du procès-verbal, il est approuvé sans remarque à l'unanimité des présents plus 1 pouvoir.

## 1 – Finances

### a. Décision modificative budget principal

#### INVESTISSEMENT

| Dépenses                       |                  | Recettes                                    |                  |
|--------------------------------|------------------|---------------------------------------------|------------------|
| Article (Chap.) - Opération    | Montant          | Article (Chap.) - Opération                 | Montant          |
| 215731 (21) : Matériel roulant | -5 634,00        | 021 (021) : Virement de la section de fonct | -5 634,00        |
|                                | <b>-5 634,00</b> |                                             | <b>-5 634,00</b> |

#### FONCTIONNEMENT

| Dépenses                                      |                  | Recettes                    |                  |
|-----------------------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| Article (Chap.) - Opération                   | Montant          | Article (Chap.) - Opération | Montant          |
| 023 (023) : Virement à la section d'investis  | -5 634,00        |                             |                  |
| 673 (67) : Titres annulés (sur exercices anté | 5 634,00         |                             |                  |
|                                               | <b>0,00</b>      |                             |                  |
| <b>Total Dépenses</b>                         | <b>-5 634,00</b> | <b>Total Recettes</b>       | <b>-5 634,10</b> |

Après délibération, à l'unanimité des présents, plus un pouvoir, le conseil décide à l'unanimité de voter pour la modification

Budget photovoltaïque : versement de l'investissement au fonctionnement

Isabelle Heurtier explique la difficulté et présente les arguments

Elle donne lecture du courrier prévu pour demander la suppression éventuelle de ce budget

Après délibération, à l'unanimité des présents plus un pouvoir, le conseil demande l'autorisation de verser 22 708,05 € de l'investissement vers le fonctionnement et autorise le maire à joindre le courrier cité en annexe pour demander la suppression de ce budget.

### b. Avance budgétaire pour le SIVOS

MP rappelle que 2 nouvelles professeures des écoles ont été nommées sur les écoles de la Pesse et des Bouchoux

Aux Bouchoux, il est nécessaire de changer l'ordinateur (1500€). A la Pesse, la maitresse demande plus de matériel (dont des meubles)

Le budget investissement était de 2000 €, il dépasserait de 5000 € soit 2500 € / commune

Ordinateur déjà commandé, la Pesse demande des manuels : le tout représente les 2000 €

JG : Discussion pour savoir si c'est vraiment une avance qui voudrait dire que l'année prochaine il n'y aura pas d'investissement.

pour MP, c'est leur 1<sup>ère</sup> année donc on leur rappellera qu'il n'y aura pas d'investissement

KJP : il y a déjà un devis signé, risque de demande l'année prochaine

CSO : surpris que ce soir un portable qui ait été commandé, on aurait pu mettre un écran plus grand avec une tour ;

TT on est devant le fait accompli

IH propose que le conseil délibère pour accepter les dépenses d'investissement à hauteur de 2500€ et que l'appel à la commune ne se fera uniquement si le budget du sivoS ne permet pas de faire une DM du fonctionnement vers l'investissement et que le cas échéant ce sera une avance

sur l'investissement 2027.

Après délibération, à l'unanimité des présents plus un pouvoir, le conseil accepte d'accepter les dépenses d'investissement à hauteur de 2500 € et que l'appel à la commune ne se fera uniquement si le budget du sivos ne permet pas de faire une DM du fonctionnement vers l'investissement et que le cas échéant ce sera une avance sur l'investissement 2027.

## 2- Forêt

### a. Vente de bois vert

Selon L'agent ONF , la commune a déjà vendu du bois scolyte et en aura encore cette année ,à des prix correct, et il préconise de ne pas vendre, cette année, de bois vert inscrit dans le plan de gestion pour conserver notre forêt.

Après délibération, à l'unanimité des présents plus un pouvoir, conseil décide de ne pas vendre de bois vert des parcelles inscrites dans le plan de gestion cette année

### b. Expérimentation scolytes

JG rappelle que cette année les 3 communes n'auront pas de subvention pour cette expérimentation (pour l'astreinte, la veille de l'agent PNF

Après délibération, à l'unanimité des présents plus un pouvoir le conseil décide  
De continuer l'expérimentation scolytes selon les mêmes principes que les années précédentes  
Que la commune de Choux sera porteuse du projet cette convention  
Et autorise le maire à signer la convention

## 3 – Désignation délégués PLUI

Karine JEANTET est candidate.

Après vote, à l'unanimité des présents, un pouvoir, est désignée déléguée PLUI à la CCHJSC.

## 4 – Sécurité du Domaine Nordique des Hautes Combes : participation de la commune à la commission

Après délibération, à l'unanimité des présents plus un pouvoir le conseil décide de participer à la sécurité du domaine Nordique.

### Questions diverses :

- Restriction d'eau

La commune dispose d'une borne de puisage et c'est la seule du secteur. Il est nécessaire d'avoir une convention pour pouvoir en bénéficier.

Le Syndicat des Eaux demande expressément de faire attention à la gestion, et à échelonner les puisages

TT informe que la jonction au réseau du lac des Rousses a été activée car il y avait des manques d'eau sur le secteur des Moussières et de la Pesse ;

- Plan communal de sauvegarde

JG rappelle ce qu'est un plan de sauvegarde. Il doit être réactualisé avec les nouveaux conseillers.

### Informations diverses :

Jérôme informe de la vente de Tadeo et demande l'avis au conseil

AMI petit patrimoine : projet du Monument retenu avec une aide de 1434,53 €

Jérôme apporte des informations sur le projet d'éoliennes Belleydoux Coyserette

Une réunion publique se fera dans une salle de la commune

Jérôme a demandé au maire une réunion

Le prochain Conseil Municipal est fixé au 18 septembre à 19h00.

**La séance est levée à 20 h 45**

|                                                                                                                                                                         |                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Le Maire<br>Jérôme GRENARD                                                                                                                                              | Le secrétaire<br>Michaël PONCET                                                      |
|   |  |

Procès-verbal approuvé le 18/09/2026